

AFFAIRE N° 9

ANNULATION ORDRE de RECETTE de M. BEGUE Marc à l'HOPITAL ST - JACQUES.

Le MAIRE. - BEGUE Marc, journalier de la Commune ayant été victime d'un accident de travail le 14 Juillet 1952 a dû être hospitalisé.

Le service de l'Hôpital lui réclame un remboursement de 12.840 Frs

Le personnel auxiliaire et journalier de la Commune n'a été garanti contre le risque "Accident de travail" qu'à compter du 1er Février 1953, j'ai l'honneur de vous demander l'annulation de l'ordre de recette établi en son nom.

En conséquence, je mets aux voix l'annulation de l'ordre de recette mentionné ci-dessus.

Vu:
Adopté à l'unanimité.
St Denis le 25 Mars 1953
P. le P. refet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Petit